



Prévoyance et retraite

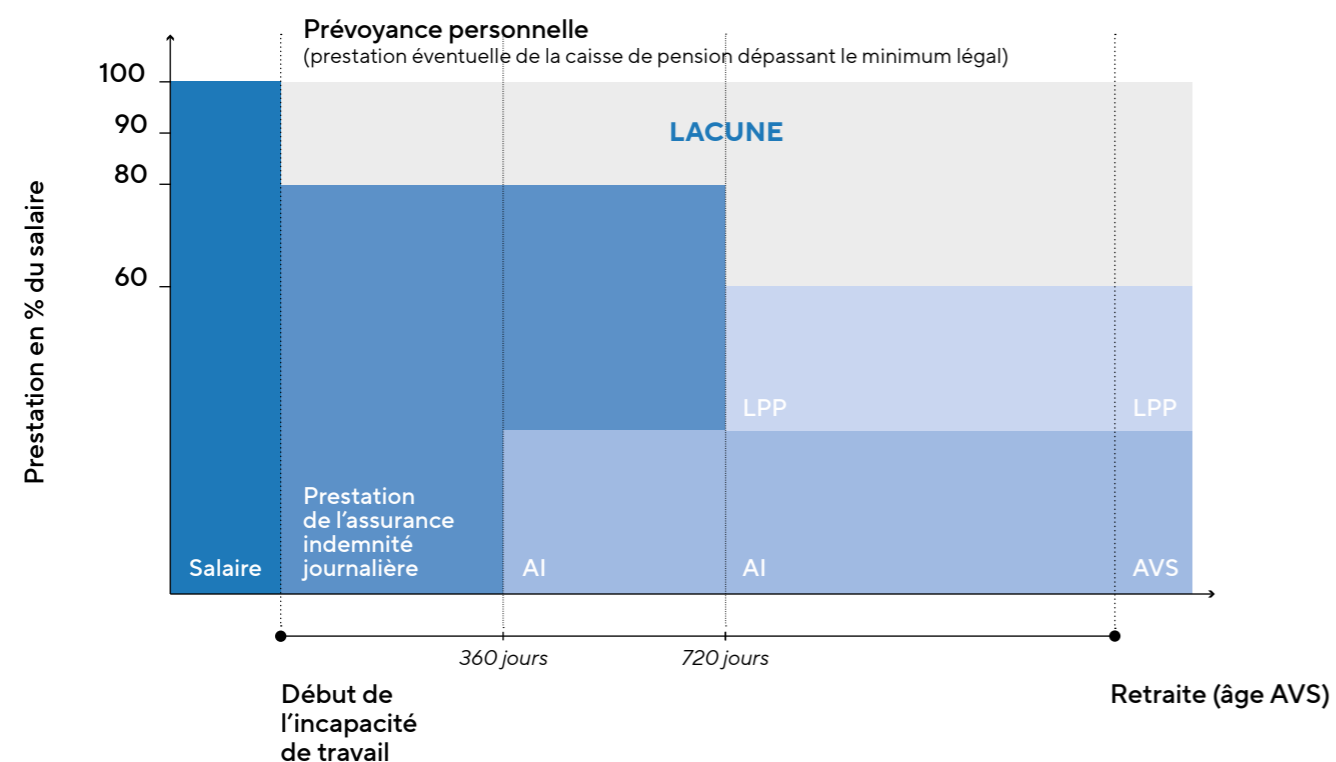
Conseil global et sur mesure en prévoyance et retraite.

— PRÉVOYANCE

Évaluer les risques pour anticiper les événements en toute sérénité.

Avez-vous déjà pensé aux conséquences pour vos proches d'une invalidité ou pire d'un décès? Les conséquences financières d'un tel événement sont souvent sous-évaluées. Une approche globale tenant compte du principe de la gestion des risques permet généralement d'y remédier sans forcément alourdir le budget « assurances » de la famille.

Le tableau ci-dessous schématise les conséquences lors d'une invalidité par suite de maladie.



Les revenus sont généralement assurés à hauteur de 60% par l'Assurance Invalidité (AI) et la prévoyance professionnelle (LPP). Il en résulte une lacune qui peut alors être couverte par des assurances individuelles.

Outre la protection, la prévoyance individuelle peut présenter des avantages fiscaux. Elle peut parfois être déductible fiscalement ou bénéficier d'un impôt préférentiel.

Nos spécialistes en prévoyance réalisent des études personnalisées afin de déterminer vos besoins et rechercher les solutions optimales.

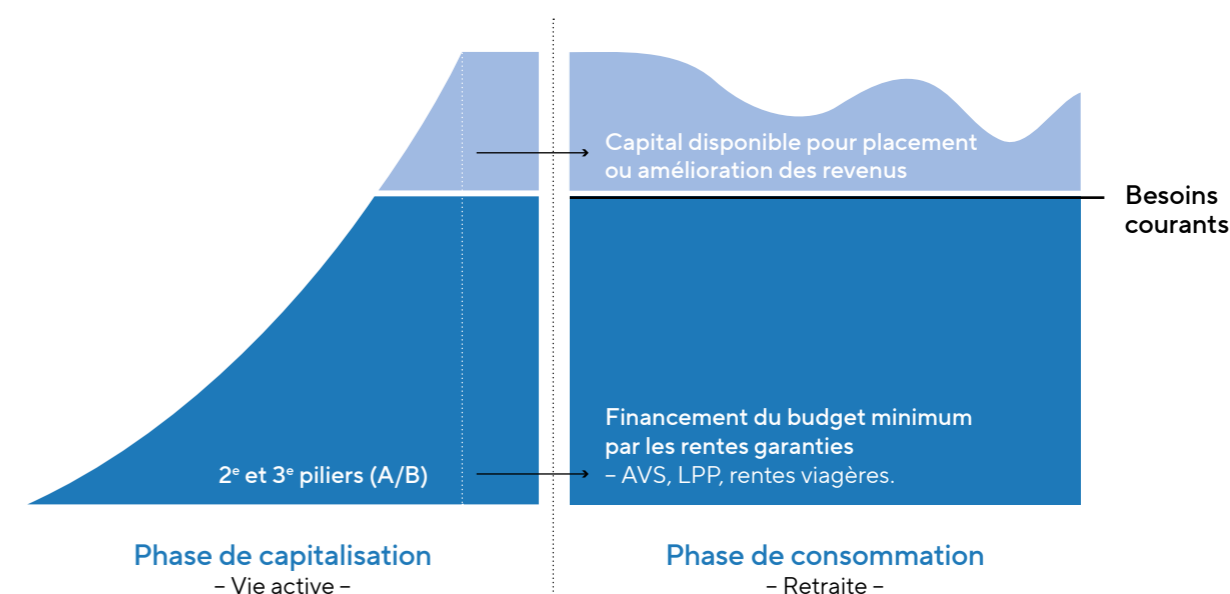
— RETRAITE

Agir aujourd'hui pour demain.

La planification de votre retraite est essentielle. Cette étape de la vie provoque de nombreux changements sur le plan personnel, familial, économique et social.

Il s'agit d'une échéance qu'il faut préparer avec soin et anticipation. L'aspect financier est un élément important dont il faut tenir compte. Une bonne planification vous permettra de déterminer vos besoins et vos objectifs. C'est précisément dans ce domaine que nos spécialistes en prévoyance sont compétents.

La longévité constitue le principal risque d'un retraité. Il est donc important de sécuriser vos revenus afin de couvrir vos besoins minimaux courants avec les revenus issus de la prévoyance 1^{er}, 2^e et éventuellement 3^e pilier.



Trouvons ensemble la meilleure solution.

Nos spécialistes en prévoyance vous accompagnent dans la mise en œuvre de diverses mesures vous permettant de couvrir vos besoins et atteindre vos objectifs. Ils vous aideront à répondre aux questions que vous vous posez :

[Ai-je suffisamment cotisé pour ma retraite ?](#)

[Dois-je retirer mon capital 2^e pilier ou toucher une rente ?](#)

[À partir de quel âge puis-je me permettre une retraite anticipée ?](#)

[Succession, directives anticipées, mandat pour cause d'inaptitude - que faut-il mettre en place ?](#)

[Puis-je supporter mes charges hypothécaires à la retraite ?](#)

Comme chaque situation est unique, il est nécessaire de faire une analyse personnelle en fonction de vos aspirations et souhaits.

Nos prestations sont financées par des honoraires (forfaitaires ou tarif horaire), ce qui nous permet de vous conseiller de manière complètement neutre.

